

École des Arts de la Sorbonne

**AUTORISATION DE DIFFUSION DU MEMOIRE NUMERIQUE
ET
ATTESTATION DE DEPOT DE MEMOIRE**

(2 exemplaires « papier » au bureau des masters, 1 exemplaire numérique via l'ENT/ Scolarité / Mes mémoires)

Intitulé du Master MASTER 2 RECHERCHE CINEMA ESTHETIQUE ET CREATION

Soutenance prévue à la session de : Juin ou Septembre Année 2024

LE MÉMOIRE

Titre : LE SON COMME VELTEUR DE PARADIS DANS LE CINEMA DE MICHAEL HANEKE : LE CHIFFREMENT D'UNE NARRATION VERS UNE AUTRE

Date de soutenance (JJ/MM/AAAA) : -----

Directeur de mémoire : MADAME SARAH LEPELLEY

AUTEUR DU MÉMOIRE :

Je soussigné(e) (Prénom et NOM) Sophie CORMIER MILLOTIS

Numéro d'étudiant : 12200560 Date de naissance **: 05/05/1983 Visible** : non

Courriel personnel : sophie.millotis@gmail.com Téléphone : 06 71 02 51 08

AUTORISE* LA DIFFUSION DE MON MEMOIRE PAR L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE sur INTERNET (Dumas Archive ouverte de travaux d'étudiants pilotée par le CNRS) en format pdf

Dans les conditions suivantes :

- diffusion immédiate du mémoire en texte intégral
 diffusion différée du mémoire en texte intégral à la date du (jj/mm/aaaa) :
 diffusion d'une version expurgée des documents dont je n'ai pas acquis les droits (dans ce cas, une seconde version qui sera expurgée devra être déposée dans un délai de 3 mois)

AUTORISE* LA DIFFUSION DE MON MEMOIRE PAR L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE en ACCES RESTREINT sur la plateforme de diffusion de l'établissement, aux membres de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ou dans ses locaux en format pdf

Dans les conditions suivantes :

- diffusion immédiate du mémoire en texte intégral
 diffusion différée du mémoire en texte intégral à la date du (jj/mm/aaaa)

N'AUTORISE PAS LA DIFFUSION DE MON MEMOIRE

* Cette autorisation de diffusion s'effectue à des fins non commerciales, de manière à faciliter l'accès au savoir et à contribuer à la reconnaissance du travail des étudiants et des équipes de recherche de l'établissement, conformément à la charte sur le dépôt et la diffusion électronique de mémoires de Master.

** Votre date de naissance permet de vous identifier parmi d'autres auteurs homonymes. Sans mention particulière de votre part, elle sera mentionnée et visible en ligne dans la liste des autorités « auteur » de la base bibliographique Sudoc

Territorialité et durée de l'autorisation de diffusion

La présente cession du droit de diffusion est consentie :

- pour une exploitation dans le monde entier
- pour toute la durée légale de protection de la propriété intellectuelle offerte par la loi française à l'auteur, ses ayants droits ou représentants, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Rémunération

La cession du droit de diffusion est accordée à titre gracieux.

Cette autorisation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Garanties

L'autorisation de diffusion signée par l'auteur au bénéfice de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'a pas de caractère exclusif et il conserve tous les droits de diffusion et de cession de son travail.

L'auteur du mémoire ne fait aucune réserve ni restriction sur le droit de diffusion objet de la cession et il garantit l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qu'il n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à la diffusion de son mémoire de Master.

En aucun cas, la responsabilité de l'Université ne pourra être recherchée, ni engagée par un tiers, du fait de telles diffusions.

La présente autorisation ne contraint pas l'Université à diffuser effectivement le travail universitaire en ligne.

Litiges

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre du présent contrat. En cas de désaccord persistant, le TGI de Paris sera compétent et le droit français seul applicable.

JE CERTIFIE QUE :

- j'ai pris connaissance de la charte sur le dépôt et la diffusion électronique d'un mémoire de Master
- la version numérique déposée est conforme à l'exemplaire imprimé remis au jury, sauf en cas de demande de modification par le jury. Dans ce cas une nouvelle version doit être déposée dans les 3 mois suivant la soutenance.
- responsable du contenu de mon mémoire, je ne diffuserai pas d'éléments non libres de droit ou qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée.
- le mémoire ne comporte pas de documents ou d'informations pour lesquels je n'aurais pas obtenu les autorisations écrites de reproduction, de représentation ou de diffusion nécessaires
- si le mémoire porte sur un établissement ou une entreprise révélant des informations (organigrammes, données financières...) sur celle-ci, j'ai obtenu l'autorisation de l'établissement. Dans le cas contraire, j'aurai anonymisé les noms des personnes citées ainsi que les noms des entreprises
- je suis informé(e) que je pourrai à tout moment demander la rectification de mes données à caractère personnel ou modifier mon autorisation de diffusion par l'envoi d'un courriel à dumas@listes.univ-paris1.fr.
- j'agis en l'absence de toute contrainte.

Fait à PARIS le ... 26/08/2024

Signature de l'étudiant(e)



Bon pour autorisation de diffusion dans le périmètre autorisé en page 1 et attestation de dépôt de mémoire